



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2026

Département : MORBIHAN

Poste : Enseignant du 1er degré exerçant en classe bilingue français-breton multi-niveaux primaire d'une école rurale **F/H**

Nombre de postes : 1

Référence: 056-ENS-005

Lieu d'exercice :

0560343U- Ecole primaire La Marelle- Rue de la Cité des Fleurs 56220 Peillac

Effectif de l'école : 77 - Nombre de classes : 5

Projet d'école :

Trois enjeux :

Réduire les écarts de langue orale entre les élèves

A travers les parcours fondamentaux

- Développer la mise en commun des démarches, des progressions, des actions de réinvestissement de l'oral vers l'écrit

Aider les élèves à mieux se connaître en les aidant à gérer leurs émotions et à développer leurs compétences psychosociales

A travers le parcours santé

- Comprendre et maîtriser ses émotions par le biais de canaux d'expressions, mieux s'insérer dans la collectivité scolaire pour mieux apprendre

Développer le numérique dans les apprentissages

A travers les parcours fondamentaux et les cultures et langue régionale (Breton), les parcours d'Education au développement durable EDD, de cultures numériques et citoyennes

- Développer les actions numériques en vue du renforcement des acquisitions des élèves

Missions:

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et selon les priorités définies avec les autorités académiques, l'enseignant prend en charge une classe bilingue breton-français à parité horaire. Il s'agit d'une classe bilingue multi-niveaux au sein d'une école rurale, pouvant regrouper des élèves d'élémentaire ou de maternelle-élémentaire. Avec le directeur, il prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public et organise la classe en liaison avec l'équipe pédagogique de l'école, notamment à travers une liaison approfondie avec les autres classes de l'école. Il porte une attention particulière aux thématiques du projet académique dont les équités d'accès aux apprentissages, l'innovation pédagogique et les parcours.

Il est notamment attendu la mise en œuvre et le développement d'actions :

- Mettre en place des actions collaboratives entre élèves de la classe et en lien avec les élèves des autres classes ; utiliser et valoriser le multi-niveaux comme levier d'amélioration des apprentissages ; mener des actions de développement professionnel en collaboration avec les collègues de l'école visant des modalités d'apprentissages plus explicites et une valorisation des acquis des élèves ; mise en place de décroissements pour mettre à profit ses compétences en direction des classes qui en émettent le souhait, notamment dans le cadre de la sensibilisation à la langue bretonne ou son enseignement, de la mise en place d'actions de développement artistique et culturel. Une attention particulière est portée au développement de l'éveil aux langues en maternelle ;
- S'inscrire dans les actions de développement des projets numériques, artistiques, culturels et environnementaux de l'école en valorisant les ressources et partenariats locaux, en étant personne ressource dans l'impulsion d'actions culturelles, artistiques ;
- Établir des relations de confiance au sein de l'équipe enseignante, avec les parents et les partenaires culturels et territoriaux pour assurer un climat scolaire serein visant les apprentissages et le développement d'une culture commune sur le territoire ;
- Représenter l'institution auprès des familles et des partenaires extérieurs, notamment ceux en lien avec les projets artistiques et culturels de l'école.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Capacité d'enseigner en classe multi-niveaux à des élèves d'âge maternel et élémentaire en coordonnant les enseignements avec les autres classes de l'école selon l'organisation retenue en équipe ;
- Maîtrise de l'enseignement de la langue bretonne (DCL Diplôme de Compétence en Langue niveau B2 minimum ou C1 validé, ou Master de breton dont le Master MEEF parcours breton) : joindre obligatoirement une copie du diplôme dès le dépôt de candidature. Les candidatures de niveau inférieur au niveau requis et les formations en cours non validées au moment du dépôt de candidature ne seront pas recevables ;
- Maîtrise des problématiques et enjeux inhérents à l'enseignement du breton ;
- Très bonnes connaissances didactiques et pédagogiques notamment dans le domaine des langues (ressources, objectifs, démarches, progressions, etc.) ;
- Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ;
- Bonne connaissance des institutions partenaires ;
- Bonne maîtrise des outils numériques.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Habilitation définitive langue, Autre : DCL Diplôme de Compétence en Langue niveau B2 minimum ou C1 validé, ou Master de breton dont le Master MEEF parcours breton

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.0561961c@ac-rennes.fr ,
Téléphone : 06 46 75 40 71

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.